

# REGLEMENT des plaines d'été ISBW 2020

(à l'attention des parents)

**Le présent règlement est adapté en raison des nouvelles consignes sanitaires particulières liées au Covid-19**

## Pour qui?

Les enfants de 2,5 ans à la fin de la scolarité fondamentale.

Pour les enfants qui ne fréquentent pas encore l'école, nous vous demandons de prendre contact avec le service afin d'organiser une période de familiarisation.

Pour le bien-être de votre enfant, la propreté est requise. En effet, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir, dans de bonnes conditions, des enfants qui n'ont pas encore entamé le processus d'acquisition de la propreté. Selon les besoins, un linge pourra être mis à votre enfant pour la sieste. Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec le coordinateur des plaines.

## Quand?

Du lundi au vendredi, les plaines sont organisées de 09h00 à 16h00. En dehors de ces heures, les enfants peuvent également être encadrés par nos animateurs.

Un accueil gratuit est prévu d'office le matin de 08h30 à 09h00 et le soir de 16h00 à 16h30.

Un accueil peut également être assuré à partir de 6h00 et jusque 20h00.

Attention : avant 7h00 et après 18h00, il s'agit d'un accueil en horaire atypique qui doit être justifié par une attestation de l'employeur de chacun des parents.

## Où?

Voir les lieux et les périodes sur le site <http://www.isbw.be/plaines-de-vacances-présentation/>

## Qualité de l'accueil

1) Nous vous invitons à consulter notre projet éducatif qui se trouve sur notre site [www.isbw.be/accueil extrascolaire et plaines de vacances](http://www.isbw.be/accueil-extrascolaire-et-plaines-de-vacances)

2) Cette année, les plaines se passeront de préférence à l'extérieur avec une déclinaison d'explorations de l'environnement, de camping, de jeux à l'air libre (utilité de vêtements de rechange et adaptés)

3) Les enfants arriveront sur le lieu de plaines avec un matériel personnel identifié à leur nom : un vêtement de pluie et des bottes, une gourde, de la crème solaire haute protection, une boîte de mouchoirs en papier, un chapeau ou une casquette, un vêtement de rechange pour tous, le nécessaire pour une sieste (couverture, tétine, doudou, coussin, linge)

4) L'eau fraîche sera disponible à volonté

## Accès aux parents

Durant cette période de crise sanitaire, nous demandons qu'un seul parent accompagne son (ses) enfant(s) en portant un masque et en respectant les distances de sécurité. Nous lui demandons de ne pas s'attarder sur le lieu en réduisant au minimum les échanges avec les animateurs.

## Repas

Cette année, en fonction des règles sanitaires particulières, les enfants devront apporter leurs collations préférées (matin et après-midi) ainsi que leur pique-nique.

## Santé

1) Nous vous rappelons que **nous n'accueillons pas les enfants malades.**

2) **Pédiculose (présence de poux)**

La pédiculose ne nécessite pas l'éviction de l'enfant du milieu d'accueil mais doit être traitée et des mesures d'hygiène sont nécessaires dans la structure et à son domicile pour éviter une contagion plus élargie. Le médecin du milieu d'accueil peut prendre une mesure d'éviction de l'enfant en cas d'épidémie s'il le juge nécessaire (« Mômes en santé » ONE).

**Le service tient les modalités de traitement préconisées à la disposition des parents.**

3) Les gestes-barrière resteront d'actualité avec le matériel qui les accompagne : mouchoirs en papier, poubelles avec couvercle, lavage des mains + papier à usage unique, gel hydro alcoolique pour les adultes (notamment les parents), masques

4) Les conditions de fréquentation des enfants seront rigoureuses par rapport à leur santé (**pas de signes de maladie 5 jours avant**). Si des symptômes, quels qu'ils soient, apparaissent durant les journées de plaines, l'enfant sera isolé dans un local réservé à cet effet en compagnie d'un animateur jusqu'à l'arrivée des parents qui auront été prévenus.

## Inscriptions

Les renseignements encodés par les parents sur le site des inscriptions sont nécessaires pour accueillir leurs enfants dans les meilleures conditions. **Il est important qu'ils soient vérifiés et validés en ligne par les parents lors de chaque inscription.**

Ces données seront utilisées pour le suivi journalier des enfants et sont réservées à une utilisation interne par les collaborateurs de l'ISBW et, le cas échéant, par les prestataires de soins consultés. Conformément à la loi sur le traitement des données personnelles, chaque parent a le droit de consulter ses données, celles de ses enfants et de les modifier à tout moment.

*Des plaines et un accueil prépayés pour une meilleure équité*

Les plaines et l'accueil en dehors des heures de plaines sont payés au préalable. Cela permet de limiter les désistements qui nuisent à la bonne organisation de l'accueil et qui empêchent certains parents d'inscrire leurs enfants à nos activités.

Comment faire une inscription :

- Je crée un compte (suivre les instructions)
- Je reçois un mail qui reprend mon identifiant et mon mot de passe (à conserver).
- J'entre dans mon compte en utilisant mon identifiant et mon mot de passe.
- Je complète le dossier parents et enfants (à vérifier et valider à chaque fois).
- Je vais ensuite dans inscriptions : je complète les différents menus déroulants, ensuite je valide (à faire pour chaque enfant). Attention, **il est possible de modifier voire annuler une inscription (sans frais) uniquement durant la période d'inscription.**
- **Dès que je valide une inscription**, je reçois un mail de confirmation (vérifier s'il y a bien le prénom de votre enfant et la plaine choisie sans quoi l'inscription n'est pas valable !). A partir de cet instant, mon inscription est **définitive et due**.
- **Paiement préalable** : Sur base de votre inscription, vous recevrez une facture qui sera envoyée après la clôture de la période des inscriptions.
- **Annulation** : il n'est possible d'annuler une inscription que durant la période réservée aux inscriptions. Au-delà de cette période, le montant est dû et il n'y a pas de remboursement possible. Il n'est pas possible de « transmettre » l'inscription à une autre famille ni de trouver un enfant « remplaçant ».
- **Commentaires** : En cas de question ou si vous ne pouvez pas accéder au formulaire, notre service est à votre disposition par email [plaines@isbw.be](mailto:plaines@isbw.be) ou par téléphone du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 au 081/62.27.53

Le nombre de places par lieu étant limité, nous vous invitons à effectuer votre inscription au plus vite. Une liste d'attente est également ouverte une fois la plaine complète. Pour y être repris, il est indispensable de nous contacter **par mail uniquement** à l'adresse [plaines@isbw.be](mailto:plaines@isbw.be).

Toute inscription sera susceptible d'être annulée si une (ou plusieurs) facture(s) échue(s) reste(nt) ouverte(s).

Nous vous suggérons d'enregistrer notre adresse email [plaines@isbw.be](mailto:plaines@isbw.be) dans votre carnet d'adresse pour éviter que nos emails soient dirigés vers vos courriers indésirables ou spam.

## Tarifs

L'inscription se fait **à la semaine uniquement**.

Une semaine de 5 jours : 35€/1er enfant accueilli, 30€/2ème enfant accueilli et 25€/3ème enfant et suivants;

Un tarif dégressif est octroyé aux ménages dont les enfants participent simultanément à nos plaines.

Les plaines sont organisées de 09h00 à 16h00. En dehors de ces heures, les enfants peuvent également être encadrés par nos animateurs sur base de la tranche horaire sélectionnée lors de l'inscription.

Un accueil gratuit est prévu d'office le matin de 08h30 à 09h00 et le soir de 16h00 à 16h30.

Pour un accueil de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h00, un forfait vous sera facturé au tarif d'1,50 EUR par jour par enfant.

Pour un accueil dans des horaires « atypiques » avant 7h et après 18h, un forfait vous sera facturé au tarif de 2,50 EUR par jour par enfant. **Pour rappel, avant 7h00 et après 18h00, il s'agit d'un accueil en horaire atypique qui doit être justifié par une attestation de l'employeur de chacun des parents.**

Un enfant peut être encadré au maximum 11h par jour en accueil et en plaine.

Afin d'accueillir votre enfant dans les meilleures conditions, si celui-ci est accueilli avant 7h00 ou après 18h00, nous vous remercions d'indiquer l'heure d'arrivée ou de départ prévue dans les zones du formulaire d'inscription réservées à cet effet.

En cas de difficultés financières, nous vous invitons à solliciter un plan de paiement auprès de notre service comptabilité au 081/62.27.75 ou un tarif adapté auprès de notre assistant social au 081/62.27.09.

**Si votre enfant est absent à la plaine**, nous ne pourrions vous rembourser que si vous nous adressez un certificat médical ou un courrier justifiant d'un cas de force majeure, **au plus tard la semaine qui suit l'absence**, par email à [plaines@isbw.be](mailto:plaines@isbw.be) ou par courrier à **ISBW Département 3-12 ans Rue de Gembloux n°2 à 1450 Chastre** en mentionnant la plaine et le nom de votre enfant.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous ne remboursons que des semaines complètes sur base d'un certificat médical couvrant toute la semaine.

Pour une bonne organisation de nos activités, nous vous demandons de prévenir les animateurs du lieu par téléphone le plus tôt possible **mais également d'envoyer un mail à notre service administratif ([plaines@isbw.be](mailto:plaines@isbw.be)) en cas d'absence à la plaine mais également en cas de changement d'horaire d'accueil le matin et/ou le soir.**

Veillez à nous envoyer vos attestations Mutuelles (ou autres) relatives à la plaine, de préférence par mail ([plaines@isbw.be](mailto:plaines@isbw.be)) . Celles-ci seront complétées et renvoyées après paiement de la facture concernée.

## Renseignements et contacts

Les personnes suivantes sont à votre disposition pour vos questions:

### Projet éducatif et organisation pratique:

- Projet éducatif sur notre site internet
- Service et équipe de coordination : 081/62.27.56 ou 081/62.27.60
- Pour les **urgences**, de 06h à 09h et de 17h à 20h : **le coordinateur de garde au 0474/47.66.13**
- Par email à [accueil3.12@isbw.be](mailto:accueil3.12@isbw.be)

### Dossiers administratifs/inscriptions :

- Par téléphone au 081/62.27.53
- Par email à [plaines@isbw.be](mailto:plaines@isbw.be)

### Facturation et attestations fiscales :

- Par téléphone au 081/62.27.75
- Par email à [3-12.compta@isbw.be](mailto:3-12.compta@isbw.be)